

Image not found or type unknown



Location appartement en famille

Par **FAFALALA29**, le **14/08/2010** à **23:53**

Bonsoir,rnrnMon frère qui touche 2300e net par mois veut prendre un appart avec ma mère qui touche 225e par mois de pension de vieillesse, un autre de mes freres qui touche le rsa veut aussi habiter dans cet appart. rnCes 2 derniers peuvent ils percevoir l'allocation logement s'ils sont simplement hébergés ? Ou doivent ils figurer sur le bail ?rnrnrnMERCI D'AVANCE POUR VOS REPONSE

Par **mimi493**, le **16/08/2010** à **05:16**

Pour percevoir une aide au logement, il faut soit payer un loyer, soit rembourser certains prêts d'acquisition d'un logement.rnrnS'ils figurent sur le bail (déjà, il faut un logement assez grand avec 3 chambres), la CAF calculera leur quote-part en fonction du logement occupé par chacun.rnAttention à ce que la quote-part de l'allocation logement ne soit pas plus petite que la déduction qui en sera faite sur le RSA au titre du forfait logement